

## Examens oraux de fin d'apprentissage Informations à tous les candidats

---

### Equipement dans les salles :

Nous mettrons à disposition dans les salles :

- Papier
- Stylos
- Feutres
- Horloge visible pour le candidat et les deux experts

Lors de l'examen, il est conseillé aux candidats qui n'ont pas fait parvenir d'annexes avec leur rapport pratique de **se munir de** :

- Catalogues des produits de leur entreprise
- Brochure institutionnelle
- Tous formulaires internes (modèles de factures, bulletins de livraisons, etc.) ou officiels (feuilles d'impôts, formulaires d'exportation, etc.) ayant un lien avec les activités indiquées sur le rapport pratique.

### L'examen :

Sur le site web [www.cifc-ne.ch](http://www.cifc-ne.ch) vous trouverez sous la rubrique examen oral, la grille d'évaluation qui sera utilisée pour l'examen de tous les candidats ainsi que la page 146 du DFP « Vue d'ensemble » expliquant le déroulement de l'examen oral.

Figure également sur le site, la grille de **planification** des examens (la version officielle est contenue dans le document qui vous est remis par le Service cantonal pour les examens scolaires).

A votre entrée dans la salle d'examens, les experts se présenteront et vous informeront des points suivants :

- Les 5 minutes de préparation avant le premier jeu de rôle permettent au candidat d'établir un **fil rouge de son entretien** et de l'écrire. Ce feuillet l'accompagnera durant l'entretien.
- Le candidat prépare également les **annexes** qu'il souhaite utiliser durant l'entretien.
- Le candidat peut **poser des questions** aux experts si la donnée qui lui est remise n'est **pas claire** à ses yeux. L'expert peut, sur demande, apporter des précisions sur le jeu de rôle.
- Le candidat est **autorisé à prendre des notes** durant le jeu de rôle.
- Pour le jeu de rôle, c'est le candidat qui détermine comment l'entretien commence (derrière la porte ou directement dans la salle, assis ou debout) et c'est le candidat qui mène l'entretien
- Après les 15 minutes de l'entretien, l'expert qui joue le rôle indique au candidat que l'entretien touche à sa fin et lui demande "**comment continuerait le processus dans l'entreprise à partir de là ?**". Le candidat clôt alors en quelques mots l'entretien en répondant à cette question.
- A la suite du jeu de rôle, l'autre expert commencera l'entretien professionnel qui durera 15 min. Voir page 146 du DFP.
- L'évaluation des deux entretiens se déroule **après le départ** du candidat.
- Les experts **ne sont pas autorisés** à indiquer au candidat si l'examen est réussi ou non.